<u>Objet</u> : Circulaire relative à l'évolution du Football d'Animation votée lors de l'Assemblée Générale de la LFA du 9 février 2013

Le Comité Directeur du District Marne a voté le 28 juin 2013 l'application de ces nouvelles mesures, applicables dès le 1er juillet 2013. En voici le détail.
Des réunions d'informations sont programmées au mois de septembre avec les clubs.

1. DISSOCIATION DES U6-U7 ET U8-U9

Pour limiter les différences et adapter les contenus aux capacités des enfants, il a été acté de dissocier la pratique entre les U6-U7 et les U8-U9.

Dorénavant, la pratique sera la suivante :

- Football à 4 pour les U6-U7 (avec une tolérance d'associer 2 U8 par équipe)
- Football à 5 pour les U8-U9 (le sur-classement de 3 U7 est autorisé avec Autorisation Médicale)

2. ADAPTATION DES RÈGLES DU JEU CHEZ LES U6-U7 ET U8-U9

Pour augmenter le temps de jeu effectif et s'adapter aux capacités des enfants, les remises en jeu s'effectueront désormais sur une passe au sol ou en conduite de balle.

3. MODIFICATION DES EFFECTIFS DE PRATIQUE POUR LES U10-U11 ET U12-U13

Afin de faciliter l'apprentissage du jeu, les U10-U11 et les U12-U13 pratiqueront dorénavant le football à 8 (4 remplaçants sont autorisés par équipe).
Cette nouvelle disposition permet la mise en adéquation des espaces et des effectifs avec les capacités des enfants. De plus, le passage du Football à 8 au Football à 11 se fera plus facilement : il suffira d'ajouter 1 joueur par ligne.

4. ADAPTATION DES RÈGLES DU JEU POUR LES U10-U11 ET U12-U13

Pour simplifier les règles du jeu dans ces catégories d'âge d'une part et se rapprocher des règles du Football à 11 d'autre part, il est convenu de :

- supprimer le coup de pied de pénalité
- autoriser les coups francs indirects
- créer une surface de réparation
- interdire le dégagement « volée » ou « ½ volée » par le gardien
- appliquer la règle du Football à 11 pour la passe au gardien
- instaurer le hors-jeu à la ligne médiane pour les U12-U13
- instaurer le hors-jeu à la ligne des 13 mètres pour les U10-U11

5. ADAPTATION DE L'ARBITRAGE DANS LES RENCONTRES U12-U13

Afin d'intégrer l'arbitrage comme élément du jeu, il est souhaité que l'arbitrage à la touche soit effectué, dans la mesure du possible, par les joueurs.

6. MISE EN PLACE D'UN TEMPS « COACHING » POUR LES U12-U13

Une période de 2 minutes sera mise en place à la moitié de chaque mi-temps. Cela permettra d'optimiser les conseils donnés par les éducateurs et de diminuer les interventions de l'éducateur pendant le jeu.

7. PRINCIPE GÉNÉRAL POUR LES JEUNES

Dans ces catégories d'âge, le plaisir de jouer doit primer. Pour cela, une mesure égalitaire de traitement des jeunes sans distinction de niveau est mise en place : participation minimale des jeunes à 50 % du temps de pratique proposé. Cela devrait permettre d'éviter d'avoir toujours les mêmes jeunes sur la touche et de les perdre à plus ou moins court terme.

8. AUTORISATION DE JOUER DANS 2 CLUBS DIFFERENTS (U6 à U11)

Afin de s'adapter à l'évolution de la structure familiale et de permettre aux enfants de jouer, il a été décidé d'autoriser un enfant à pouvoir jouer dans 2 clubs différents, autorisation limitée aux catégories du football non compétitif.

ANNEXE : Les lois du jeu du football à effectif réduit

Applicables au 1er juillet 2013 sur tout le territoire français

Nous avons surligné en « JAUNE » les *nouvelles* MODIFICATIONS qui concernent le District Marne, étant entendu que certaines étaient déjà en place depuis 3 ans (expérimentations).

Pour l'ensemble des lois du jeu non précisées dans ce document, se référer aux lois du jeu à 11.

Loi 1 - Le terrain	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Terrain	Foot à 3 : 25x15 m **Foot à 4 avec gardien : 25x15 m** Foot à 4 sans gardien : 30 x 20 m	**Foot à 5 : 35 x 25 m**	½ terrain à 11	
But*	4m x 1.50 m		6m x 2m ***avec filets***	
Point de coup de pied de réparation :	6 m		9 m	
Surface de réparation**	Non	6 m x largeur du terrain	**26 m x 13 m (à 10m de chaque poteau de but)**	
Zone technique	Non		***à droite et à gauche du but à 11***	

* Fixation des buts pour le football à 8 :
Il est rappelé que les « cages de buts de football » doivent être conformes aux dispositions du Décret n°96-495 du 4 juin 1996, fixant les exigences de sécurité auxquelles celles-ci doivent répondre.

**** Traçage de la surface de réparation :**
S'il n'est pas possible de tracer la surface sur l'ensemble des terrains, vous pouvez utiliser des coupelles ou des galettes de couleur (coupelles plates) pour matérialiser les quatre angles.

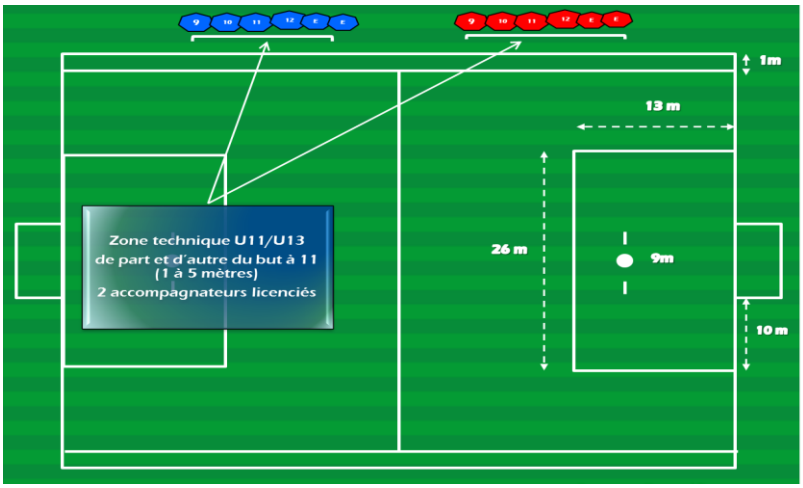

❖ Loi 2 - Le ballon

U6 à U9 ➔ Taille 3 ou 4 **U10/U11 et U12/U13 ➔ Taille 4**

Loi 3 - Nb de joueurs	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Nombre de joueurs	**4** par équipe	5 par équipe	**8 par équipe**	**8 par équipe**
Nbre de joueurs mini	-1 par équipe	4 par équipe	**6** par équipe	**6** par équipe
Remplaçants	**0 à 1**	**0 à 2**	**0 à 4**	**0 à 4**
Temps de jeu minimum par joueur*	**Tendre vers 100%**		**50% Minimum**	**50% minimum**
Sur classement	RAS	**3 U7 maxi** par équipe	3 U9 maxi par équipe	3 U11 maxi par équipe
Sous classement	**2 U8 maxi** par équipe	Aucune dérogation possible pour les garçons.		
Féminines**	U8F autorisées en mixité	U10F autorisées en mixité	U12F autorisées en mixité	U14F autorisées en mixité
				Equipes U14F-U15 F en compétition U13 G

*** Temps de jeu par enfant :**

- Respect du temps de jeu minimum par enfant (sous la responsabilité de l'éducateur). Pas de contrôle effectué sur le terrain.
- Sensibilisation effectuée à partir d'une campagne d'affichage à destination des parents et accompagnateurs sur les droits des enfants footballeurs (Utilisation de la pression sociale).
- Recommandation d'étendre ce principe général de temps de jeu minimum à l'ensemble des équipes de jeunes à 11 (U14 à U19).

** Règlements généraux de la FFF : *« Article - 155 Mixité*

1. Les joueuses U6 F à U 15 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :
- de leur catégorie d'âge,
- de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District.
2. Par ailleurs, les équipes féminines U15F peuvent participer à des épreuves régionales ou départementales masculines U13 dans les conditions de l'article 136.3 des présents règlements. »

Double licence : Possibilité pour les U6 à U11 de posséder une double licence pour les joueurs pouvant justifier d'une double domiciliation.

❖ Loi 4 - Equipements des joueurs

- Maillots dans le short
- Chaussettes relevées en dessous des genoux
- Protèges tibias
- Crampons vissés interdits sur les catégories U6 à U9.

❖ Lois 5 et 6 - Arbitre et arbitres assistants

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Arbitre central	Non (par les éducateurs sur le côté)		Oui (en priorité U15 et U17)	Oui (en priorité U17 et U19)
Arbitres assistants*	Non (par les éducateurs sur le côté)		Oui (en priorité U15 et U17)	**Oui (les joueurs remplaçants*)**

*** Arbitrage à la touche des U13 sous la responsabilité de l'éducateur :**

- Passage égalitaire de tous les joueurs au cours de la saison.
- Période maximale de 15 minutes par joueur.
- Rotation à chaque pause coaching et mi-temps.
- En cas d'absence de remplaçants, la touche est effectuée par un jeune ou un adulte volontaire.

❖ Loi 7 - Durées des plateaux ou rencontres

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Durées maximales des plateaux ou rencontres	40 minutes	50 minutes	**60 minutes**	**70 minutes**
Temps de jeu effectif	40 minutes	50 minutes	50 minutes	60 minutes
Mi-temps	Non	Non	Oui	Oui
Pause coaching*	Non	Non	Non	**Oui : 2 minutes par période**
Prolongations	Non	Non	Non	Non

*** Pause coaching :**

- Pause coaching de deux minutes obligatoire à la 15ème minute de chaque période,
- Gestion du temps sera effectuée par l'arbitre,
- Positionnement des joueurs comme indiqué sur le schéma.

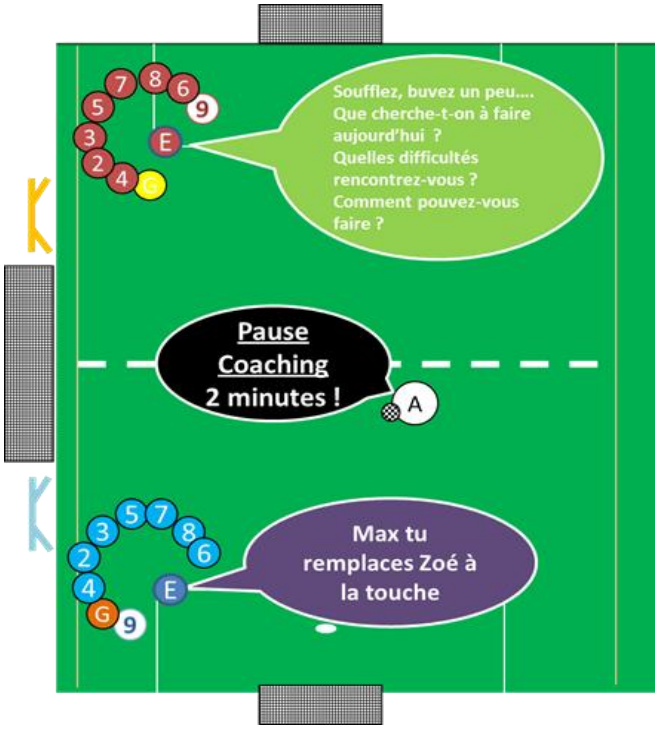

Objectifs :

- Limitation des interventions des éducateurs au cours de la partie,
- Uniquement des encouragements et des renforcements positifs relatifs aux tentatives et aux attitudes des enfants,
- Intervention et conseils ciblés pendant les deux minutes de la pause coaching.

❖ Loi 8 - Coup d'envoi

Le ballon est en jeu lorsqu'il est botté vers l'avant.

Le joueur ne peut retoucher le ballon avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur.

Interdiction de marquer directement sur l'engagement.

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Distance des joueurs adverses	4 mètres	4 mètres	6 mètres	6 mètres

❖ Loi 9 - Ballon en jeu ou jeu arrêté

- Le ballon est hors du jeu lorsqu'il franchit entièrement une des lignes du terrain que ce soit à terre ou en l'air.
- Le jeu est stoppé ou arrêté lorsque l'arbitre siffle.

❖ Loi 10 - But marqué : Le but est marqué lorsque le ballon franchit entièrement la ligne de but.

❖ Loi 11 - Hors-jeu

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Hors-jeu	**non**	**non**	**aux 13 mètres**	**à la médiane**

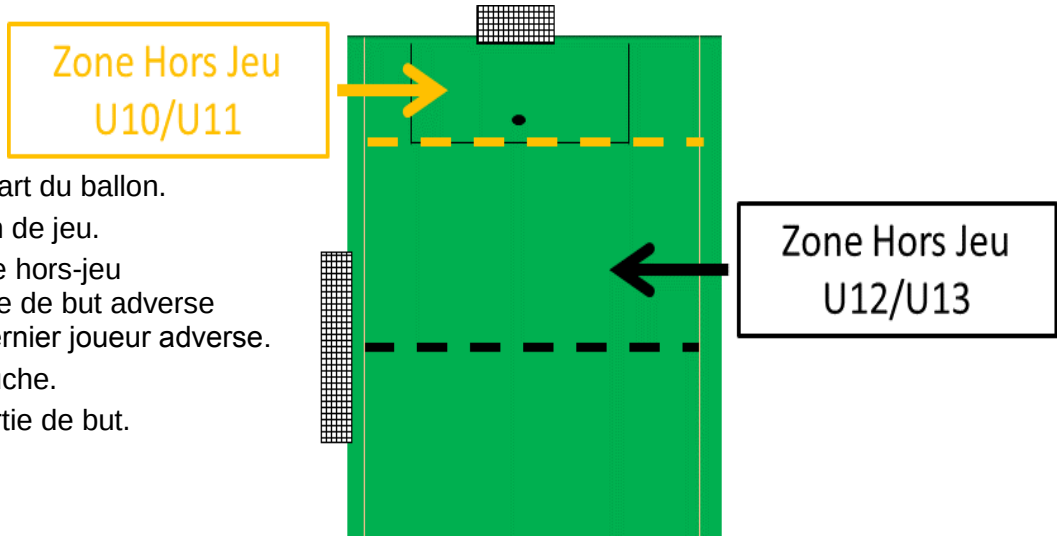

- Le hors-jeu est jugé au départ du ballon.
- Le receveur doit faire action de jeu.
- Un joueur est en position de hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant dernier joueur adverse.
- Pas de hors-jeu sur une touche.
- Pas de hors-jeu sur une sortie de but.

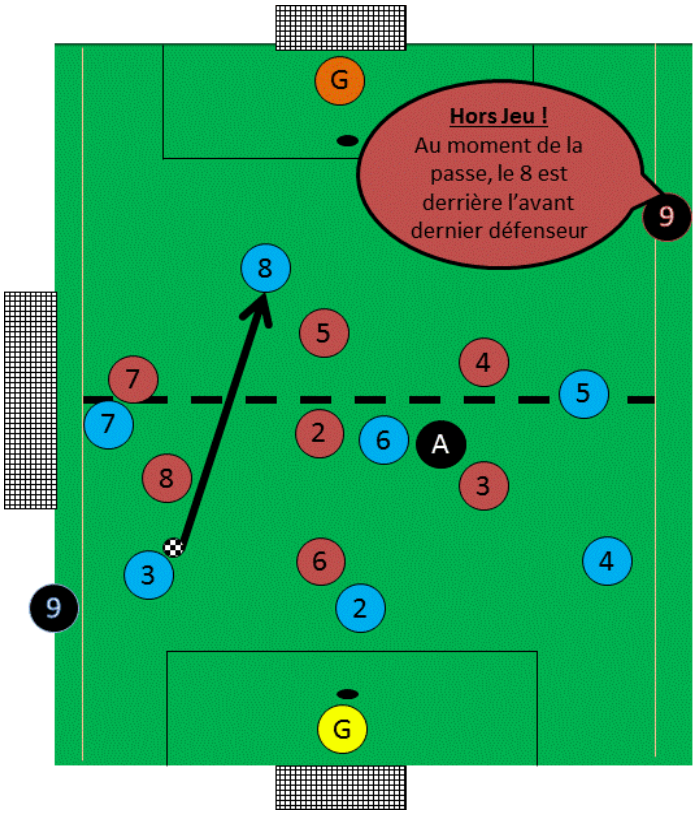

❖ Lois 12 - Fautes et incorrections

- Tous les coups francs sont directs jusqu'en U9.
- **En U10/U11 et en U12/U13, possibilité selon les fautes de siffler un coup franc indirect.**

Les fautes ci-dessous sont sanctionnées d'un coup franc indirect :

- Jouer de manière jugée dangereuse,
- Faire obstacle à l'évolution de l'adversaire,
- Empêcher le gardien de lâcher le ballon des mains,
- Fautes spécifiques du gardien entraînant un coup franc indirect :
  - Prendre le ballon à la main sur une passe en retrait du pied d'un partenaire*.
  - Dégager le ballon de volée ou de ½ volée**.
  - Reprendre le ballon à la main après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par un autre joueur.
  - Prendre le ballon à la main sur une rentrée de touche d'un partenaire.

***** Seules les passes de la tête, de la poitrine ou de la cuisse sont autorisées.

****** Dans le cours du jeu, lorsque le gardien est possession du ballon, il peut relancer long à la main ou après avoir posé le ballon au sol. Les dégagements de volée et ½ volée sont interdits. De même il est interdit de faire rebondir le ballon devant soi avant de le reprendre de volée ou de ½ volée.

Attitude de l'arbitre après avoir sifflé un coup franc indirect :

- L'arbitre lève la main à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit joué et touché par un second joueur ou soit sorti des limites du terrain.

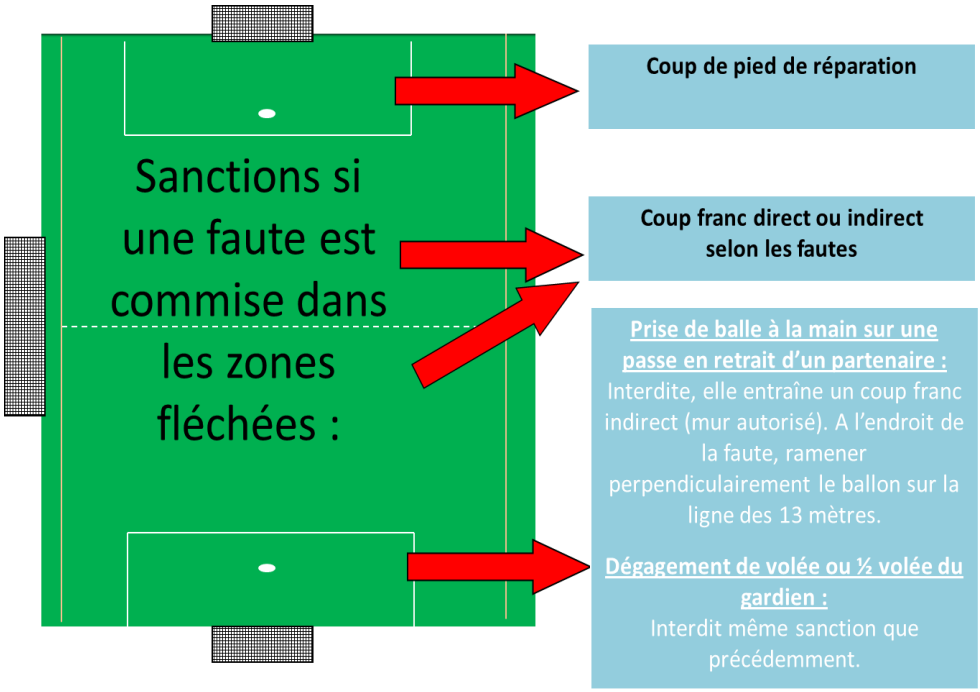

❖Loi 13 - Coups francs

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Coups Francs	Directs	Directs	Directs et indirects	Directs et indirects
Distances des joueurs adverses	4 m	4 m	6 m	
Coup de pied de pénalité	Non	Non	Supprimé	
Passe en retrait au gardien	Autorisée	Autorisée	Règles football à 11. Sinon coup franc indirect ramené perpendiculaire à la ligne des 13 m - Mur autorisé	
Dégagement gardien	Autorisé	Autorisé	Par le gardien - Pas de volée, ni de ½ volée, sinon coup franc indirect ramené perpendiculaire à la ligne des 13 m	

Coup Franc Indirect sur faute du gardien

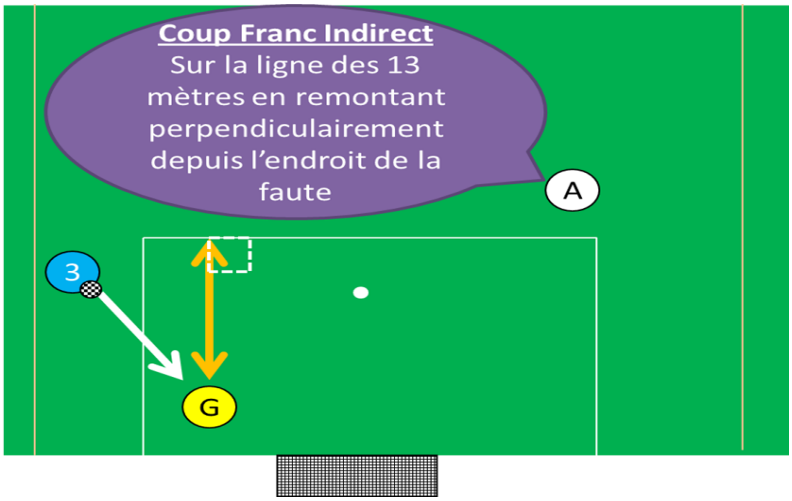

❖ Loi 14 - Coups de pied de réparation

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Coup de pied de réparation	à 6 mètres	à 6 mètres	à 9 mètres	

❖ Loi 15 - Rentrées de touche

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Rentrée de touche	au pied, sur une passe au sol ou une conduite de balle* - Adversaires à 4m		A la main	

* Interdiction de marquer directement.

❖Loi 16 - Coups de pied de but

à réaliser par le gardien de but *si possible*.

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Coup de pied de but	à 6 mètres		Le ballon est placé devant le but, à une distance de 9 m de la ligne de but, à 1 m à droite ou à gauche du point de réparation.	

❖ Loi 17 - Coups de pied de coin

Catégories /Domaine	U6/U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13
Coup de pied de coin	au pied et au point de corner			